



Contact:
Service Stationnement
Dienst Parkeren
Erick Massardier
T 02 220 2876
emassardier@sjtn.brussels
Nos réf. SV/AF/em-Scailquin

Saint-Josse-ten-Noode, le 12 décembre 2019

Concerne : Reprise de la gestion du parking communal rue Scailquin par l'administration communale – nouveaux abonnements

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'administration communale reprend à partir du 1^{er} janvier 2020 la gestion de son parking rue Scailquin.

Deux priorités régissent les intentions de la Commune en matière de gestion :

- la continuité du service offert aux usagers, en ce compris la tarification favorable aux riverains ;
- l'augmentation de l'attractivité des solutions de stationnement hors voirie par rapport au stationnement en rue.

Dans cette optique, le Conseil communal a fixé en sa séance du 11 décembre 2019 les tarifs suivants :

Tarif horaire :

15min	gratuit
1h	1.00 €
2h	2.25 €
3h	3.75 €
4h	5.50 €
5h	7.50 €
6h	10.00 €
10h	13.00 €
24h	25.00 €
par tranche supplémentaire de 24h	25.00 €

Tarif de base abonnements (dégressif)

Nombre de véhicules	prix mensuel par véhicule
< 5	110.00 €
< 10	105.00 €
< 20	100.00 €
< 50	95.00 €
< 100	90.00 €
100+	85.00 €

Tarif commerçants : 75 €

Tarif préférentiel riverains et fonctionnaires de Saint-Josse : 68€

Tarif nuits et week-ends :

Riverains : 15.00 €

Autres: 20.00 €

Tous les tarifs s'entendent par véhicule et par mois.

Vous êtes actuellement titulaire d'un abonnement qui prendra fin au plus tard le 31 décembre 2019.

Si vous souhaitez passer un nouveau contrat d'abonnement, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la cellule stationnement au 02/220 28 76 ou via stationnement@sjtn.brussels. Les bureaux de la cellule sont également accessibles le lundi au vendredi, de 8h30 à 13h, et sont situés au 284 rue Royale.

En cas de signature d'un nouveau contrat prenant cours le 1^{er} janvier, vous pourrez conserver le badge en votre possession et laisser votre véhicule stationné dans le parking au-delà du terme de votre contrat avec la s.a. Parking Scailquin.

L'administration communale reste à votre service pour tout renseignement au sujet du stationnement en voirie ou dans le parking.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Par ordonnance

Le Collège
des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre

L'Echevin
du stationnement et
des parkings

Patrick Neve

Emir Kir

Philippe Boïketé

Administration
communale
de Saint-Josse-ten-Noode
Gemeentebestuur
Sint-Joost-ten-Node

Av. de l'Astronomie 13
1210 Bruxelles
Sterrenkundelaan 13
1210 Brussel

T 02 220 26 11
info@stjosse.irisnet.be
info@stjoost.irisnet.be
www.saint-josse.be
www.sint-joost.be